

“ Parcadox ” : les entreprises se sentent une âme de nounou



Conçue par l'architecte François Duplex, la future crèche offrira des espaces de vie largement ouverts sur l'extérieur.



Les engins de terrassement ont tout juste commencé à préparer le terrain sur lequel s'élèvera le bâtiment.

La première crèche interentreprises du département ouvrira ses portes à la rentrée 2007. Une initiative privée pour un équipement de service conçu sur mesure pour les salariés.

La première crèche interentreprises de la région Centre ouvrira ses portes en septembre prochain, sur le parc A 10 de Blois. « *Drôle d'endroit pour une crèche* », diront certains, habitués à voir ce genre d'établissement en centre-ville. Sauf que celui-ci est conçu spécifiquement pour les besoins des salariés de la zone d'activité. Outre le mérite de se trouver près de leur lieu de travail, il leur offrira des horaires d'ouverture sur mesure. Ce sont en effet les

entreprises qui ont voulu cet équipement, et au premier rang d'entre elles la Polyclinique de Blois.

Son directeur Yvan Saumet nourrissait un projet interne pour les besoins de son personnel. « *Au travers d'une enquête préalable, nous nous sommes rendus compte que d'autres entreprises étaient intéressées, en particulier Procter et Gamble, la blanchisserie Anett, Team Partners Group, Jtekt HPI. Une première estimation des besoins a permis de cadrer la capacité souhaitable à une cinquantaine de places.* »

Un montage original

Le rapprochement avec l'architecte blésois François Duplex a donné lieu à un montage financier original. Ce dernier se trouve associé à la Polyclinique dans une SCI qui prend à sa charge l'investissement immobilier d'un montant de 1,2 million d'euros, avec une participation de 38%

de la Caisse d'allocations familiales (450.000 €). Pour le fonctionnement, les frais seront partagés entre la Caisse d'allocations familiales (60%) les entreprises adhérentes (20%) et les familles utilisatrices (20%).

« *Pour un coût estimé de 17.000 € par place et par an, la CAF versera 10.300 €, l'entreprise 3.600 € et la famille 3.100 €. Mais par le jeu des crédits d'impôts attachés à ces dépenses, le coût réel sera de 2.700 € pour l'entreprise et 2.300 € pour la famille* », précise Yvan Saumet. Bien entendu, et dans la limite des places disponibles, de nouveaux utilisateurs pourront être admis : entreprises, voire collectivités. D'ores et déjà, la commune de La Chaussée St Victor a pris une option sur cinq places.

Dix-huit emplois, dont seize de professionnels de la petite enfance, seront créés. Ils assureront un service adapté à l'emploi du temps des salariés : du lundi au Vendredi de 17 h 15

à 20 h 30 (sauf jours fériés) avec une fermeture limitée à cinq semaines par an.

Construire sur un terrain proche de la polyclinique, la crèche sera opérationnelle en septembre prochain. Baptisée tout simplement « Parcadox », elle sera la première de ce concept à ouvrir dans le département et même en région Centre. Alain Courtois, aménageur du parc A 10, s'en réjouit : « *Pour attirer les entreprises aujourd'hui, les infrastructures ne suffisent plus : il faut aussi des services* ».

Et justement, le parc A 10 ne tardera pas à ouvrir la voie dans un second domaine du même ordre puisque, à l'initiative du groupe Apri cette fois, un restaurant interentreprises sera mis en chantier près du futur site de cette société. Du pain pour les parents et des jeux pour les enfants : la recette de la paix sociale n'a guère changé depuis le temps des Romains...

Jean-Louis BOISSONNEAU